Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **52 (1923)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Ayant dans les mains un manuel aussi bien conçu, les instituteurs trouveront l'enseignement de l'histoire considérablement allégé. Les élèves étudieront avec plus d'intérêt l'histoire de leur pays et ils l'aimeront davantage. J. D.

* * *

L'Education et la Solidarite. Avant-Propos de M. Ferrière. 1 vol. in-12, 5 fr.

L'Esprit international et l'Enseignement de l'histoire. Préface de M. Henri Reverdin, 1 vol. in-12, 5 fr.

Etudes présentées au Congrès International d'Education morale. Collection d'actualités pédagogiques, publiées par Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

Nous renonçons à porter une appréciation sur ces quelque quarante études, si diverses et de conception et d'esprit, qu'elles nous rappellent la Tour de Babel. On y rencontre des catholiques, des protestants, des bouddhistes, des représentants des lointaines religions orientales ; les idées foisonnent et se heurtent, qui toutes veulent régénérer le monde dans le pacifisme, la religion de la bonté et l'humanitarisme, les unes ; dans une collaboration de plus modestes prétentions, les autres... On s'y retrouve mal, quoique l'on ne puisse être frappé par l'impression de bonne volonté, de générosité, qui s'en dégage, et par l'aspiration profonde, ardente, quoique obscure, vers cette lumière, cet ordre, cette paix, cet amour, que le Christ apporta sur notre terre au soir de Noël. Aussi, sommes-nous heureux d'opposer cet idéalisme, même imprécis, indécis, au lourd matérialisme qui pèse depuis cinquante ans sur notre pédagogie contemporaine. On se demande de moins en moins comment faire absorber telles et telles matières par l'enfant ; on se préoccupe de plus en plus de lui former une « mentalité » ; le signe est réjouissant.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Ecole normale. — L'année 1923 y a commencé par une retraite prêchée par M. l'abbé Pilloud, Directeur des Œuvres diocésaines. Je ne l'ai point entendue ; j'en ai été durement puni. Aussi laisserai-je parler ceux qui en ont bénéficié : « Grâce à sa parole chaude et prenante, ces jours nous ont paru si courts ! Ses instructions ont remué les cœurs les moins attentifs... Dans une langue claire, spirituelle, émaillée de bons mots, il nous décrivit la vie admirablement belle, quand nous la vivons non pour nous ni pour les créatures, mais pour Celui qui nous l'a donnée et à qui nous la devrons rendre un jour. » — « Messieurs, telle fut l'introduction de son premier sermon ; le mot m'impressionna beaucoup ; je me demandai ce qu'allait être la retraite, quelles relations s'établiraient entre lui et nous, après un mot si sec. Le lendemain, il nous appelait : « Mes amis » ; et nous avons senti en lui une affection profonde pour les jeunes gens ; dès ce moment notre sympathie lui fut assurée ». — On nous le décrit « de taille moyenne », « son pas pressé », des « cheveux soignés » (c'est un coquet qui a remarqué ce détail !), et surtout un sourire affectueux (oh ! tous

soulignent cette note personnelle), une prière lente et prenante « qu'on sent que Dieu doit exaucer, car elle implore », sa parole vive, chaude, « que souvent il avait grand'peine à maîtriser ». — « Nous étions là à l'écouter de toute notre âme. Nous redoutions le moment où sa prédication devait s'achever. Nous ne pouvions attendre l'heure qui devait nous le rendre à nouveau »...

Ce que dit M. l'abbé Pilloud doit rester secret entre les murs de la vieille abbaye, comme les bienfaits doivent n'en être connus que de Dieu. « Au dernier soir, on voyait des groupes de deux ou trois intimes faire en commun une revue de leur vie passée, après quoi, des résolutions très fermes furent prises... » Que Dieu bénisse la semence et la fasse produire au centuple.

Et que le semeur soit remercié pour son zèle ardent et sa délicate manière d'ouvrir, d'élargir les âmes en respectant leur spontanéité, en leur faisant confiance et en leur faisant prendre conscience des richesses qui s'y trouvent renfermées.

La fréquentation scolaire en France. — Le 22 décembre 1922, le projet de loi concernant l'obligation scolaire a été voté par le Sénat français. La principale mesure de cette loi est celle qui pousse l'obligation scolaire jusqu'à la quatorzième année.

Mais il ne suffit pas de voter une loi ; il faut encore en obtenir l'application. Or, voici ce qu'en pense M. Herriot, maire de Lyon, chef du groupe radical-socialiste à la Chambre, rapporteur du budget de l'instruction publique en 1922 : « La fréquentation scolaire, si défectueuse pendant que les pères étaient mobilisés, tend à s'améliorer. Elle est encore tout à fait insuffisante. Par rapport au nombre des élèves inscrits, celui des élèves présents le premier jour scolaire de décembre 1921 n'est que de 90 % (4,000,279 présents pour 4,451,849 inscrits). Proportion sensiblement égale dans les écoles publiques et dans les écoles privées. On peut donc estimer à un dixième au moins le nombre des enfants qui, en dépit de la loi, ne fréquentent pas régulièrement ou ne fréquentent pas du tout l'école. Encore n'est-il pas sûr que, surtout dans les grandes villes, tous les enfants d'âge scolaire soient inscrits sur les registres des mairies et des écoles. Si bien que le nombre de ceux qui échappent partiellement ou totalement à l'obligation scolaire est plus grand que ne le feraient croire les statistiques. »

Une autre cause que la non-fréquentation dépeuple les écoles de France : la diminution de la natalité. Au cours de 1922, le ministre de l'Instruction publique, M. Léon Bérard, a été amené à supprimer 1,600 postes d'instituteurs. Voici comment il a justifié cette mesure : « Il y avait en 1911, inscrits dans les écoles publiques, 4,900,000 élèves. Il n'y en avait en 1921 que 3,575,000, c'est-à-dire, et le fait est douloureux à proclamer ici, qu'il y a en France 1,325,000 enfants de moins en 1921 qu'en 1911. L'enseignement privé a subi la même réduction de son effectif. »

Et M. Herriot, dans le rapport cité plus haut, constate lui aussi ce fait. Il y a différence notable entre l'effectif scolaire de 1922 et celui de l'année précédente : « Les dernières statistiques accusent, par rapport à celles de l'année précédente, une diminution de 257,987 unités, dont 208,803 pour les écoles publiques et 49,184 pour les écoles privées. Au début de l'année scolaire qui vient de se terminer, les effectifs totaux s'élevaient à 4,451,849 contre 4,709,836 au début de la précédente année (3,574,303 dans les écoles publiques au lieu de 3,783,106 ; 877,546 dans les écoles privées au lieu de 926,730). La réduction dépasse 5 % dans les écoles publiques comme dans les écoles privées. »

Aux nouveaux abonnés et à quelques anciens

Les abonnés au *Bulletin* reçoivent sans augmentation de prix cinq fois par an, le *Faisceau mutualiste*. Ils voudront donc bien ne pas s'étonner, s'ils reçoivent, le 15 février, ce dernier journal, et ne pas le renvoyer.

Voir à ce sujet les indications de la première page de chaque numéro du *Bulletin*.

AGENDA DU PÈRE GIRARD

Les membres du corps enseignant sont informés que l'édition de l'*Agenda du Père Girard* pour l'année 1923 n'est pas entièrement épuisée. Nous prions instamment les instituteurs de faire une active propagande auprès de leurs élèves et de transmettre sans tarder leurs commandes à l'imprimerie H. Butty & Cie, Estavayer.

Il y a encore un petit stock d'exemplaires destinés aux maîtres.

Le Comité de Rédaction de l'Agenda du Père Girard.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle, *jeudi 1er février, à 2 ½ heures,* à la Villa Miséricorde.

Quand on veut savoir ce que vaut une âme, il faut la toucher, et si elle ne rend pas le son du sacrifice, fût-elle couverte de pourpre, passez : ce n'est pas une âme.

(LACORDAIRE).

Pour qu'il y ait rachat d'une faute, une régénération de l'âme est nécessaire, et une régénération suppose un foyer d'énergie spirituelle où renouveler notre énergie à nous.

PAUL BOURGET.

Les principes sont faits pour gêner, et c'est en gênant qu'ils sont utiles.

BRIEUX *(L'Avocat).*